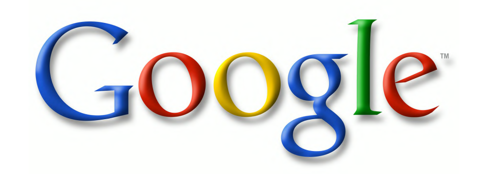








LISTE ET ORIGINE

DES ORDRES

DE CHEVALERIES

TIRÉ A 300 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS,
dont 50 ex. sur papier teinté
et 250 ex. sur papier vélin de fil à la forme.

Exemplaire N° 64

8

Turin — V. BONA, imprimeur de S. M.

LISTE ET ORIGINE

DE TOUS LES ORDRES

DE

CHEVALERIES

MILITAIRES ET CIVILS

Qui ont été institués
par les Papes et par les Princes chrétiens
jusqu'à la fin du XVIe Siècle

PAR P. DAVITI.

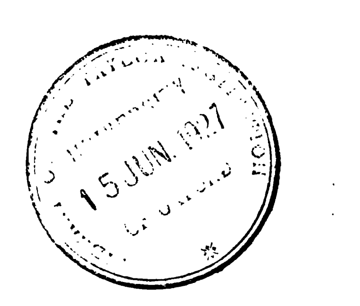
Publié séparément, pour la première fois,
par les soins de M. JEAN GAY
Membre de l'Institut National Génevois.



TURIN

—

1876





AVANT PROPOS

Le petit travail que nous offrons ici est renfermé dans un ouvrage très-volumineux, devenu rare (1), et qui ne comprend que de longues dissertations historiques; la seule qui mérite une mention spéciale est celle que nous éditons aujourd'hui.

(1) *Les Estats, empires et principautez du monde.* Paris, 1615, in fol. de 1464 pages.

Pierre Daviti, ou Davity, gentilhomme français, naquit à Tournon en août 1573. On a de lui diverses productions en prose et en vers, entre autres: *Les travaux sans travail.* Paris, et Rouen, 1602; - Lyon, 1603; - Rouen, 1609, in 12 — *Le Monde, ou la Description de ses quatre parties.* Paris, 1637, 5 vol. in fol.





Origine des ordres militaires; tant Réguliers qui ont eſté approuvez par le Saint Siège ſous quelque reigle & diſcipline; que des séculiers inſtituez par les Empereurs, Rois & Princes chreſtiens avec leurs blazons & deviſes.

CELUI auquel a eſté donnée toute puiſſance au ciel, voulant faire voir les effects de ſa victoire triomphante tant ſur les choſes ſpirituelles que temporelles; incontinent après la naiſſance de ſon Egliſe & que le ſang des martyrs en euſt cimenté une bonne partie de l'édifice; fit que non ſeulement les eſprits tranquilles & pacifiques ſe vouèrent pour toute leur vie en Sainčteté, mais qu'encores les eſprits belliqueux conſacrèrent leur valeur & leurs armes tant à l'accroiſſement & augmentation de

la religion catholique, qu'à sa protection & défence. Si bien que les Monarques les plus puissans du monde marchèrent sous l'estendart d'icelui auquel ils faisoyent bien peu de temps auparavant une si sanglante & cruelle guerre; tesmoin le grand Constantin, Valentinian, les Théodoses & autre grand nombre d'Empereurs, qui tous, commencèrent de porter la croix en leurs blazons & armoiries toutes néanmoins de diverses couleurs, les unes blanches, les autres vertes & les autres rouges & d'autres couleurs, en la forme presque, qu'elle apparût au ciel au grand Constantin. Ayant un A au costé droit, un Ω au costé gauche, & un Labarum au milieu, assavoir, un X & un P entrelassez l'un dans l'autre estans crénelez par les quatre bouts. Et d'autant qu'il n'y a guère eu de Royaume ni de République au monde qui n'ait eu quelque ordre de Chevalerie, il estoit bien raisonnable qu'il se fist quelques congrégations qui prinssent l'Ordre du Roy des Rois & se desvouassent particulièrement à son service.

Du temps mesme de Constantin le grand, l'Ordre des Chevaliers du S. Sépulchre de nostre Seigneur commença de s'establir, car S. Hélène sa mère estant allée en Hiérusalem pour y chercher la S. Croix & le S. Sépulchre & les ayant trouvez par une divine révélation, elle y fit bastir en action de grâces un Temple fort magnifique en l'honneur de la Résurrection glorieuse de Jésus Christ, lequel par trait de

temps fût conſtruit en un Monaſtère de Chanoines réguliers de S. Auguſtin. Mais pour lors, la garde du S. Sépulchre fut commiſe à quelques gentilshommes de ſa ſuite qui fûrent les premiers Chevaliers de cet Ordre qui ſe continua en ce lieu-là & s'y eſtablirent. De ſorte, que du temps meſme que les Sarrazins & les Turcs s'emparèrent de tout l'Orient & particulièrement de la Paleſtine, tyranniſans les Chrestiens de Hiéruſalem, envers leſquels ils uſoyent de toute ſorte de cruauté, ceux-ci fûrent tolérez moyennant le tribut annuel qu'ils leur payèrent; non sans communiquer néantmoins au commun malheur des fidèles; ces barbares ne laiſſans pas de les traverſer en tout ce qu'ils pouvoient. Leur principale charge eſtoit de garder le S. Sépulchre, faire la guerre aux infidèles de toute leur puiſſance, rachepter les eſclaves, ouïr tous les jours la ſaincte Meſſe en ayant l'opportunité, réciter les heures de la Croix, & porter cinq croix rouges en contemplation des cinq playes de noſtre Seigneur. Quelques uns rapportent leur origine & inſtitution à l'Apoſtre S. Jaques Eveſque de Hiéruſalem, qui endura la mort pour la foy l'an 63. Et ſemble qu'en conſidération de cela les Chevaliers de cet Ordre ſont ſous l'obéiſſance du Patriarche de ceſte ſaincte ville.

L'Ordre des Chevaliers de S. Maurice & de S. Lazare entre les Savoyards.

ON tient que l'Ordre de S. Lazare a commencé du temps du grand S. Basile au rapport de S. Grégoire Nazianzene. Lequel S. Basile fonda un Hospital sous le tiltre de S. Lazare qui donna le nom depuis à cet Ordre: de quoi tant de Lazareries esparses par toutes les parties de la Chrestienté semblent porter tesmoignage. Mais ceste première institution ayant esté comme estouffée en son beau par les incursions des Barbares & autres injures de ces premiers temps, elle sembla renaistre & se restablir de nouveau en cet heureux siècle, auquel les Princes Chrestiens unis en une saincte ligue ostèrent aux Sarrazins la ville de Hiérusalem & les autres lieux de la Terre saincte. Les Chevaliers de cet Ordre recevans charitablement en leurs Hospitaux les fidèles qui accouroyent de toutes les parties de l'Europe à une si heureuse conqueste, voire mesme fournissans aux frais de ceste glorieuse entreprise, lequel bon office fut cause que les Princes Chrestiens leur donnèrent plusieurs maisons & héritages l'an 1154, lesquelles donations leur furent ratifiées par les bulles des Papes Alexandre IV, Nicolas V, Clément IV, Jean XXII & Grégoire X.

Ils font profeſſion de la reigle de S. Auguſtin & portent pour les blazons de leur Ordre une croix verte qu'Emanuel Philibert Duc de Savoye, après avoir eſté eſtabli leur grand Maiſtre par Grégoire XIII & conjoinct cet ordre avec celui de S. Maurice, reveſtit autour d'une bordure blanche au milieu de laquelle celle de S. Maurice ſeroit enclavée.

Quant à celui de S. Maurice, les anciens Annaliſtes de Savoye diſent qu'il eût une telle origine; Amédée Duc de Savoye (lequel après ſa promotion au ſouverain Pontificat prit le nom de Félix V) ayant tout abandonné, ſe confina à Ripaille près le lac Leman accompagné de dix Chevaliers d'illuſtre famille, où il embraſſa la vie d'Hermite en un Monaſtère fondé par ſes anceſtres à la mémoire & honneur de S. Maurice. S'eſtant veſtu d'une longue robbe de couleur cendrée qu'il ceignit d'une cinture recamée d'or, avec un manteau par deſſus de meſme couleur que la robbe, auquel eſtoit couſuë une croix brochée d'or. François Modius en ſes Pandectes aſſure que ces Hermites, qu'il appelle Chevaliers de S. Maurice, aſſiſtérent ainſi veſtus à la consécration de Félix V, leur fondateur, l'an 1440, monſtrant par là quelle avoit eſté la religion & quels les acouſtremens ordinaires que ce nouveau Pontife avoit portez par le paſsé.

L'Ordre des Chevaliers du Chien & du Coq, en France.

LES Autheurs n'ont rien dit de certain touchant l'inftitution de ces deux Ordres, on les attribue néantmoins à la maifon de Montmorency.

Le premier; d'autant que ceux de cefte maifon portent fur la crefte de leur armet un chien, joint que Philippe Moreus en fes Tables des armoiries de France, efcrit que Bouchard de Montmorency vint en la Cour du Roy de France, Philippes I, du nom, fuivi de plufieurs autres Chevaliers portans tous un collier rempli de teftes de cerfs où pendoit l'effigie d'un chien; & cela pour fignifier la fidélité & affection fincère qu'ils avoyent & auroyent toujours au fervice, protection & défenfe de la République Chreftienne, & fpécialement de la France. Pour y faire auffi remarquer par là leur ancienne nobleffe, le chien en ayant efté le fymbole chez toutes les nations, comme l'a remarqué Lipfius, Epift. 44 de la première Centurie.

Quant à l'Ordre des Chevaliers du Coq, tout ce qu'on en peut dire c'eft que tous ceux qui ont efcrit la généalogie de cefte illuftre maifon, rapportent qu'un certain Pierre de Montmorency en a efté Chevalier; quoique ce foit, il

y a grande apparence que cet Ordre a pris pour blafon le Coq, d'autant qu'entre les volatiles il eft le plus Martial; les anciens l'appelloyent Poulcin de Mars, on l'a pris quelquefois auffi pour le hiéroglyfique de la victoire & de la vigilance. Ces Chevaliers voulans dire qu'ils estoient belliqueux, vigilans & victorieux.

L'Ordre des Chevaliers de la Genette en France.

CELUI qui rendit l'ufage des anneaux le plus commun en France fût Charles Martel; ce grand & magnanime Prince qui releva de fon temps le fceptre languiffant de nos Rois, faifant fentir fa redoutable valeur & aux rebelles & aux infidèles. Or comme ce Prince eftoit naturellement enclin aux armes, il inftitua auffi un Ordre de Chevaliers qu'il nomma de la Genette; à caufe de fa femme, dite du Haillan, qui s'appelloit Jeanne & lui l'appelloit communément Genette voulant qu'ils portaffent la figure de cet animal gravée en leurs armes: mais du Bellay eft d'autre avis, & tient que cet invincible Prince ayant desfait les Sarrazins

en ceste mémorable bataille qu'il leur livra près de la ville de Tours l'an 738, & pour en éternifer la mémoire, & faire voir aux fiècles futurs la valeur & le courage de la Nobleffe Françoife de laquelle il avoit efté particulièrement affifté, & qu'il donna à ceux de cet Ordre le nom de la Genette; d'autant qu'il avoit deftruit ceste nation qui habite cefte partie de l'Efpagne; ainfi furnommée à caufe qu'elle abonde en quantité de femblables animaux, qui font une efpèce de belette, ou pluftoft de renards, ayant fa peau mi-partie de blanc & de cendré, avec un beau meflange de petites taches blanches & noires. Cet ordre s'eft maintenu jufques au règne de S. Louys.

L'Ordre des Chevaliers du Lys
au Royaume de Navarre.

DU règne de Garcias VI, Roy de Navarre, furnommé Nugere. Lieu mémorable pour la naiffance, la nourriture, féjour ordinaire, fépulture de ce Prince. Les anciens Hiftoriens d'Efpagne difent que l'Image de noftre Dame qui eft dans l'Eglife du Monaftère Royal de cefte

ville fût miraculeufement trouvée & qu'à l'honneur d'icelle, ce bon Roy & Tiennette fa femme, iffuë des maifons de Foix & de Gandelle, fondèrent enfemble un Monaftère de S. Benoift; mais, que Garcias inftitua feul l'Ordre des Chevaliers du Lys, portants pour blazon un pot de Lys fur lequel eftoit peinte l'image de Noftre Dame, voulant que les robes de ces Chevaliers fuffent fort riches & fort artiftement & magnifiquement enrichies. Les enfans de la maifon Royale entroient en cefte Chevalerie, & plufieurs grands Seigneurs François, Navarrois & eftrangers.

Les Chevaliers de cet Ordre font obligez par l'ordonnance de Garcias, leur premier fondateur, de maintenir & défendre la foy contre tous les ennemis d'icelle & l'amplifier à leur pouvoir. Ils doivent réciter tous les jours certaines prières & certain nombre de *Pater nofter* & *d'Ave Maria*. Ferdinand d'Arragon qui fut appellé l'Infant d'Antiquera l'an 1403, entra en cefte Chevalerie avec quelques autres, non tant recomandables pour leur noble extraction, que pour leur vertu, & en print l'Ordre folennellement dans l'Eglife de Noftre Dame ancienne de la ville de Metymne. Cefte devife eftoit d'un pot de Lys & d'un Griphon.

L'Ordre des Chevalliers de S. Jean de Hiérusalem, dits de Malte.

QUELQUES uns attribuent le commencement de cet Ordre à Jean Hircanus l'un des Machabées; d'autres à S. Jean l'Aumosnier, Patriarche d'Alexandrie, bien que les Chevaliers d'icelui addressent leurs vœuz à S. Jean Baptiste & le tiennent pour patron. Mais il y en a d'autres qui tiennent que leur première institution vient d'un nommé Girard, lequel du temps de Godefroy de Bouillon estant venu visiter les lieux saincts en Hiérusalem, espris d'une dévotion extraordinaire, assisté de quelques autres gentilshommes qui eûrent mesme dessein que lui, ils se mirent à bastir l'hospital Sainct Jean de Hiérusalem; donnans ainsi commencement à cet Ordre de Chevaliers qui s'appellent du nom de leur première demeure: assavoir, hospitaliers. Le Pape Gelase second du nom, approuva premièrement cet institut: leurs vestemens furent une robbe où estoit attachée une croix blanche en façon octogone, pour marque de leur pureté & des huict béatitudes aux quelles ils aspiroient par la concession du Pape Honoré second. Le devoir de leur profession estoit de recevoir avec toute charité ceux qui venoient de quelque quartier du monde que ce

fust visiter les saincts lieux, les assister par les chemins & les leur rendre sûrs contre les Arabes & tous autres infidèles contre lesquels mesmes, avec l'assistance & secours des Princes Chrestiens, ils ont dressé des armées entières & les ont heureusement combattus. Ils avoient conquis sur eux l'Isle & la ville de Rhodes, mais ils la perdirent quelques ans après; Soliman II du nom, Empereur des Turcs, s'emparant d'icelle; & durant ce temps qu'ils la possédèrent, ils furent appellez Chevaliers de Rhodes. Depuis, l'Empereur Charles V leur donna l'Isle de Malte laquelle ils ont toujours courageusement défendue, & principalement durant deux siéges que les Turcs ont mis devant: l'un sous Soliman susdit & l'autre sous Sélym II du nom, tous deux Monarques des Turcs, que leurs ennemis ont esté contraints de lever avec beaucoup de perte & de déshonneur. Du nom de ceste Isle on les appelle encores aujourd'hui Chevaliers de Malte. Aucun ne peut parvenir à ce degré s'il n'est de noble extraction. Leur premier Grand Maistre fut Raymond de Podie, qui depuis composa & publia les constitutions selon lesquelles vivent encores à présent ces Chevaliers. Ils observent la reigle de S. Augustin, & disent certain nombre de *Pater noster*, au lieu des heures canoniales, & promettent foy, obédience & chasteté. Ils portent les armes en l'honneur de Dieu & de S. Jean Baptiste (lequel, comme nous avons dit ils tiennent pour

patron) pour la défenſe de la foy Chreſtienne. Or au meſme temps que ces Chevaliers commencèrent à s'eſtablir en l'hoſpital S. Jean de Hiéruſalem, il y eut auſſi des femmes qui firent le meſme pour recueillir les femmes pélerines, ainſi que Gérard en avoit fait un pour les hommes. Celui des femmes s'appelloit de S. Marie Magdeleine, le tout ſous la conduite d'une fort honneſte Dame nommée Agnès, laquelle avec ſa troupe prit l'habit & vie régulière, ainſi qu'avoit fait Gérard.

L'Ordre des Chevaliers nommez Templiers.

L'EXPEDITION de la guerre ſainĉte ayant eſté autant heureuſement achevée que religieuſement entrepriſe ſous la viĉtorieuſe conduite de Godefroy de Bouillon, l'Ordre des Chevaliers du Temple, ou des Templiers (du quel l'on rapporte l'inſtitution du temps de Gelaſe II) fut eſtabli par les Princes François pour conſerver en la Terre-ſainĉte ce qu'ils y avoient acquis ſur les Sarraſins. Les deux premiers autheurs de cet inſtitut furent Hugon de Payennes, & Godefroy de Sainĉt Aumard Chevaliers,

Et d'autant que le Roy Baudouin leur destina certain lieu près le Temple pour y demeurer, les Chevaliers de cet Ordre furent nommez les Frères de la milice de Temple, & plus communément Templiers. Depuis, le Roy avec les principaux du Royaume & le Patriarche Grammont, qui présidoit pour lors en l'Eglise de Hiérusalem, leur assignèrent quelques biens & revenus pour leur vivre & vesture. Il leur fût enchargé par le Patriarche & par les Evesques, que pour la rémission de leurs péchez ils eussent à maintenir de tout leur pouvoir ces chemins libres de voleurs, pour la sureté des pélerins lesquels ils devoient conduire & remener en sureté. Depuis leur institution, ils demeurèrent l'espace de neuf ans en habit séculier, lequel leur estoit fourni par le peuple par charité & aumosne. Mais il y eût depuis un Concile à Troyes en France, où leur fût donnée une reigle qu'on tient avoir esté dresée par Sainct Bernard, sans aucune croix, par ordonnance du Pape Honoré & d'Estienne Patriarche de Hiérusalem. Ils demeurèrent encores quelques ans en cet habit, mais ils commencèrent dès lors à multiplier selon qu'ils enrichissoient. Et au temps du Pape Eugène III du nom, & par son authorité, ils commencèrent de coudre des croix rouges sur leurs manteaux afin d'estre par ceste différence remarquez entre les autres, & pour monstrer qu'ils avoyent consacré leur sang pour la protection & défence de la Terre saincte &

des autres lieux de la Chreſtienté contre les infidèles. Ceſte croix eſtoit octogone, à l'inſtar des Chevaliers de S. Jean, bien que Hiéroſme Romain Eſpagnol maintienne qu'elle eſtoit double & comme Patriarchale, telle que la portoyent les Hongres en leurs armes. Ceſte religion devint enfin ſi puiſſante qu'elle eſgaloit en richeſſe les plus puiſſans Rois. Et comme l'an 1087, Hiéruſalem eut eſté priſe par les infidèles, les Chevaliers Templiers ne laiſsèrent point de combattre toujours vaillamment pour la religion. Toutefois, l'an 1311 il pleut au Pape Clément V d'abolir cet Ordre de Templiers pour les énormes péchez & grandes fautes qu'on diſoit qu'ils avoyent commiſes. Leurs richeſſes fûrent diſtribuées à divers Chevaliers, comme à ceux de Rhodes, de S. Jaques, de Calatrave, & de Alcantara en Eſpagne.

L'Ordre des Chevaliers Theutoniques de l'Hospital de Saincte Marie en Hiéruſalem, ou autrement, les Porte-Croix, ou Marianes.

ENVIRON ce meſme temps, Frédéric II à l'inſtance du Pape Grégoire VII, ayant conduit

une grande armée en Syrie pour avancer le progrez de la guerre sainčte, il fut cause d'instituer cet Ordre & de les inftaler en l'Eglife & hofpital de S. Marie en Hiérufalem, & fût approuvée du Pape Céleftin III, fous la reigle de S. Auguftin. Ceux-ci, avec les Chevaliers du Temple & de S. Jean confpirèrent à mefme fin & mefme intention, s'eftans comme affociez à une mefme profeffion, n'en eftans prefque différens que de leurs croix noires qu'ils portent coufues fur leurs manteaux blancs. Henri Walpot fut le premier grand Maiftre. Depuis ils adjouftèrent à leurs efcuffons le rofaire qui environnoit la croix qui a efté dite ci-deffus. De là eft venu qu'on les a appellez Marianes & Porte-croix. Et après la prife de Hiérufalem, s'eftans retirez à Prolemayde, l'Empereur Frédéric les tranfporta en Allemagne & les mit en la province de Pruffe, ennemie pour lors de noftre religion, afin de la conquérir & l'affujettir au Chriftianifme, & ce, fous l'authorité de Grégoire IX. Enfin, l'an de noftre falut 1279 cefte province ayant efté fubjuguée, on les appella Teutoniques & Pruffiens. Cefte conquefte fe fit fous la conduite de Herman Saltza qui arbora le premier l'enfeigne de la croix en cefte province, ce qui leur concilia l'amitié & la bienveuillance de tous les Princes Chreftiens. Depuis ils ont eu de grandes guerres contre les Lithuaniens, Polonois & Tartares. Les Preftres & les Chevaliers de cet Ordre portent en leurs

manteaux ceste croix noire cousue dessus en broderie d'argent. Le sérénissime Maximilian d'Austriche est maintenant leur grand Maistre, qui porte ses armes mi-parties de la maison d'Austriche & de celles de l'Ordre. Et bien que la Prusse soit maintenant sujette au Roy de Pologne, toutefois, on ne laisse pas d'eslire un grand Maistre qui jouit avec les siens des biens qu'ils ont en Allemagne.

L'Ordre des Chevaliers de S. Jean d'Accon & de S. Thomas.

A l'imitation des Ordres des Chevaliers susdits l'on en a institué plusieurs autres, entre lesquels fut celui des Chevaliers d'Accon & de S. Thomas, de l'origine & institution desquels, bien que l'on ne trouvera rien de certain, l'on trouve toutefois qu'au commencement d'icelle, ils s'occupoyent à assister charitablement ceux qui venoyent visiter les lieux saincts de tout ce qu'ils avoyent besoin, mais avec le temps ils y adjousterent les armes à l'exemple des Chevaliers de S. Jean, ce qui a esté cause de les faire insérer entre les Ordres Militaires. Hié-

rosme Romain dit qu'ils florissoient en Espagne y régnant Alphonse surnommé le Sage, & que ce Roy leur légua par son testament tous ses meubles avec quelque somme d'argent. Mais Tostat sur Josuè dit qu'il n'estoit presque plus aucune mémoire d'eux. Quant à l'Ordre de Sainct Thomas, qui militoit sous la reigle de S. Augustin, il fût conjoint avec le précédent par le Pape Alexandre IV.

La Palestine nous a donné encores quelques autres Ordres, comme celui de S. Blaise, de S. Marie & celui de la Pénitence des saincts Martyrs. Hiérosme Romain assure avoir vu les frères de ce dernier Ordre qui portoyent une croix rouge & tenoyent la reigle de S. Augustin.

L'Ordre des Chevaliers de S. Sauveur en Arragon.

ENVIRON l'an 1118, Alfonse Roy d'Espagne, de Navarre, d'Arragon, de Castille & de Tolède du costé de sa femme Utraca, désirant d'extirper les Mores de Sarragosse & d'Arragon, & voyant combien les provinces voisines s'estoyent bien trouvées des Ordres Militaires que

chacun avoit eſtabli chez ſoi, il inſtitua en la ville de Montréal après la priſe de Calatrava, l'Ordre des Chevaliers de S. Sauveur; avec promeſſe de favoriſer & d'eſtre le ſupport de ceux qui ſe porteroyent le plus valeureuſement à la guerre qu'il prétendoit faire contre les infidèles; ce qui lui réuſſit ſi heureuſement, que l'an 1120, il les força de vuider toutes ces contrées qu'ils avoyent occupées. Cela fut cauſe que ce Roy donna à cet Ordre de grands & riches revenus.

L'Ordre des Chevaliers de Mont-Joye en Syrie, qu'on appelle en Caſtille de Monſiac, & en Cateloigne de Mongoia.

DU temps que les Princes Chreſtiens conqueſtèrent la Syrie, l'Ordre des Chevaliers de Mont-Joye fut inſtitué, leſquels prindrent leur nom d'une montagne ainſi nommée proche de la ville de Hiéruſalem, comme en fait foy la bulle de ſon approbation donnée par le Pape Alexandre III, l'an 1180, conſervée aux Archives de Calatrava. Cet ordre receut de grands biens des Princes Chreſtiens en conſidération

de l'affiftance qu'ils leur avoyent rendue pour recouvrer la Terre fainćte.

Le mefme Hiérofme Romain fait mention d'un autre Ordre de Chevaliers qu'il nomme de Truxillo, ayans pris ce nom là de la ville où ils commencèrent cet Ordre qui fut enrichi de plufieurs grans dons par le Roy Alfonfe, lequel leur donna encores fainćté Croix, Zufole, Cabime, Albate, & quelques autres, & ce, l'an 1213.

L'Ordre des Chevaliers Porte glaive,

ou Gens d'armes de Chrift en Livonie.

ENTRE la Pruffe, Lithuanie, Ruffie & Moscovie eft fituée la province de Livonie, les Potentats de laquelle s'eftans alliez des Chevaliers Teutoniques defquels il a efté parlé ci deffus, à leur imitation firent un Ordre de Chevaliers confirmé par Innocent III, prenans pour blazon deux efpèces de couleur rouge en forme de Croix S. André, qu'ils faifoyent coudre fur leurs manteaux. Leur premier grand Maiftre s'appelloit Univus avec lequel ils firent de grands progrez & conquirent plufieurs places

en la Ruffie. Depuis ils s'unirent avec les Teutoniques; mais ayans eu plufieurs différens enfemble ils s' en féparèrent moyennant une bonne fomme d'argent qu'ils payèrent environ l'an 1348. Enfin cefte Province ayant efté infectée de l'héréfie de Luther, cet Ordre fut du tout efteint, ayant flori l'efpace de 357 ans.

L'Ordre des Chevaliers de S. Jaques en Efpagne.

LA fépulture du glorieux Apoftre S. Jaques ayant efté defcouverte en Efpagne & la renommée des miracles qui fe faifoient journellement en ce lieu efpandue de toutes parts, caufa une grande dévotion, non feulement aux peuples de l'Efpagne, mais à ceux encores des Provinces plus esloignées. Mais d'autant que le chemin, à caufe des rochers & ftérilité de la terre eftoit fort difficile & que les Mores volloient & pilloient des Pélerins, la crainte du danger empeschoit plufieurs d'entreprendre le voyage. Cela fut caufe que les Chanoines réguliers de S. Eloy qui avoient leur demeure non guère loin de Compoftelle pour y donner quelque remède

baſtirent pluſieurs logis ſur le chemin qui vient de France pour y loger les Pélerins afin de les garantir du danger; leur principal & plus excellent deſquels, fut celui qui fut baſti aux fauxbourgs de la ville de Leon ſous le nom & titre de S. Marc; qui leur acquit tellement la bienvueillance d'un chacun, que pluſieurs Rois & Princes leur en firent de fort grands préſens en recognoiſſance de ce bienfait. Depuis à l'imitation de ces Chanoines pluſieurs Gentils-hommes de Caſtille déſirèrent de faire le meſme & pour mieux parvenir à leur desſein, firent de toutes leurs poſſeſſions & richesſes une maſſe, afin de s'en ſervir en commun.

Ces Gentilshommes donc, par la diligence du Cardinal Jacynte ayans pris réſolution de ſe conjoindre avec leſdits Chanoines, ils proposèrent de dreſſer une manière de vivre telle qu'ils déſiroient obſerver à l'advenir ſelon la reigle de Sainct Auguſtin laquelle ces Chanoines obſervoient, & l'envoyèrent au Sainct Père Alexandre troiſieſme, qui eſtait pour lors ſouverain Pontife, faiſant le chef de ceſte Ambaſſade Pierre Fernandez du pont Eucalate, lequel obtint du Pape une Bulle & la manière de vivre qu'ils devoient garder en date du 5 Juillet 1175. Leur premier grand Maiſtre fut ce Fernandez & pour demeure ordinaire fut donné à ces Chevaliers la maiſon de S. Marc à Leon. Leur livrée ou marque honoraire eſt une croix rouge en forme d'eſpée; Ceci eſt ſelon l'opinion de

Jean Mariana, au liv. 2 de ſon hiſtoire d'Eſpagne. Mais d'autres tiennent cet Ordre plus ancien, ramenant ſon origine au temps du Roy Alfonce le Chaſte, autres à l'an 348, quand Dom Ramire Roy de Caſtille défit 60 mille Mores près de Clavige, d'autant qu'en ceſte bataille les ſoldats s'eſcrioient: *Dieu nous aide & S. Jaques* lequel on vid à cheval portant une bannière blanche marquée d'une croix rouge. Mais la Bulle ſur laquelle on ſe fonde, qui a eſté donnée aux Religieuſes du cloiſtre du S. Eſprit en Salamanque n'eſt pas authentique, comme l'a remarqué le dit Mariana, & François Rhados Dandrada qui a eſcrit en Eſpagnol la chronique des trois Ordres de S. Jaques, de Calatrava, & d'Alcantara, dit que cet Ordre fut inſtitué l'an 1170 aux Royaumes de Léon & Galice par Dom Fernand Roy deſdits Royaumes & que long temps auparavant il y avoit une compagnie ou confrairie des Chevaliers de S. Jaques, ſans forme de religion. Il dit plus, que cet Ordre a eſté introduit en Caſtille par le Roy Dom Alfonſe IX & approuvé l'an 1175 de manière que les fondateurs de cet ordre militaire ſont ce Roy Dom Fernand, & Dom Pierre Fernandez premier grand Maiſtre. Onufre Pavini en ſa Chronique rapporte cet origine à l'an 1170. Les ſtatuts de cet ordre ſont nouvellement imprimez par Plantin à Anvers.

Catava ayant eſté emportée ſur les Mores par le Roi Sancius III, ſurnommé le Déſiré, l'an

1158 il fut mis entre les mains des Templiers, afin que par le moyen des fortifications qu'ils y feroient ils la rendiſſent comme un boulevert contre les infidèles: mais les Templiers ayans eſté avertis que ceux-là alloient fondre ſur eux en nombre preſque infini, ils remirent la place à la volonté du Roy & en ſortirent ne la trouvant pas aſſez forte pour ſouſtenir un ſiège, & comme pas un des grands Seigneurs du Royaume ne voulut entreprendre de la garder, deux Moines de Ciſteaux faiſans pour lors ſéjour à Tolède par occaſion, l'un nommé Raimond Filterius Abbé de Piſorie & l'autre Didacus Veleſens, tous deux fort valeureux aux armes qu'ils avoient laiſsées; néantmoins pour ſervir à Dieu ſe réſolurent d'y entrer & de la conſerver & deffendre de tout leur pouvoir; ce qu'ayant communiqué au Roy Sancius il l'eut pour très-agréable, comme eut auſſi Jean Archeveſque de Tolède qui leur fournit de moyens & d'hommes ſelon ſa puiſſance, perſuadant par ſon autorité & par ſes prières, tant nobles qu'autres d'entreprendre la deffence de ceſte place avec ſes deux Religieux pour le bien de la Religion Chreſtienne; ce qui l'advança de ſorte que des hommes de toutes conditions venoient à trouppes pour le ſecours de ces gens de bien; de manière que la ville fut ſi bien munie & fortifiée, que l'ennemi n'oſa jamais entreprendre de la venir attaquer. Voilà l'heureux commencement de ceſte milice: ſi bien

que le Roy donna ce lieu en récompenſe à ces Religieux & à leurs compagnons, au nom de la Vierge Marie patrone de l'Ordre de Ciſteaux. L'Abbé donna à ſes derniers compagnons la vesture & la reigle de Ciſteaux. Les blazons de cet Ordre furent au commencement une croix rouge & deux ceps au bas d'icelle où furent adjouſtez par trait de temps, quatre fleurs de lys par Benoiſt XIII, qu'ils portèrent au lieu de ſcapulaire. Alexandre III, l'an 1164 approuva depuis cet Inſtitut par une bulle expreſſe & le premier grand Maiſtre s'appelloit Garſia.

Quand ces Chevaliers ſont en quelque aſſemblée, ils portent une robbe blanche & ſur icelle, comme auſſi ſur la poictrine, une croix rouge de la forme que nous venons de dire. Le Pape l'an 1396 leur concéda de ſe marier une fois ſans toutefois prendre une seconde femme; car ils eſtoyent jadis tenus de vivre comme Religieux en chaſteté perpétuelle; de ſorte que comme vous pouvez voir les premiers inſtituteurs de cet Ordre furent Sanche Roy de Caſtille, & Raymond Abbé de Fitere.

L'Ordre des gens d'armes de Jésus Christ institué par St-Dominique contre les Albigois hérétiques.

LES Comtez de Tholose & de Lombardie estans presque toutes infectées de l'erreur des Albigeois, St-Dominique prescha contr'eux avec un tel profit, qu'on tient qu'il en convertit iusques à cent mille, choisissant quelques dévotes personnes pour extirper par le glaive matériel ceux là de ces hérétiques qui ne se laisseroyent toucher du glaive spirituel de la parole de Dieu. A ceux-ci il ordonna une certaine reigle de vivre spirituellement par dessus le commun des Séculiers & au dessus de celle que meinent les Religieux. Ils furent appellez en ce temps-là les Frères de la milice de sainct Dominique.

Or ces hérétiques estans entièrement extirpez, ceux qui s'estoyent dédiez pour cet effect ne laisserent pas de continuer ce genre de vie jusqu'à leur mort & leurs femmes les survivans, elles vivoient en continence & les hommes faisoient le semblable s'ils survivoient les femmes. Quelque temps après des personnes indifféremment mariez & non mariez ont embrassé ceste

milice, qui fut finalement nommée des Frères ou des Sœurs de la pénitence de St-Dominique. Innocent VI approuva leur reigle l'an 1360.

L'Ordre des Chevaliers d'Alcantara

au Royaume de Léon.

GOMESIUS Ferdinand, Chevalier & grand Seigneur entre ceux du Royaume de Léon, ſous les auſpices de Ferdinand Roy de ce Royaume & de Galice, inſtitua ceſte Chevalerie contre les Mores qui eut au commencement le nom de St-Julian de Pirario; d'autant que la première maiſon qu'ils eurent eſtoit en un bourg ainſi nommé. Le Roy ſe déclara protecteur de cet Ordre par lettres expreſſes l'an 1176. Et le Pape Alexandre III l'approuva. Et l'an 1183 le Pape Lucius troiſieſme, le confirma & l'exempta de la juriſdiction des diocéſains. Leurs armes furent un poirier vert en champ d'or juſques au temps qu' Alphonce huictieſme donna aux Chevaliers de cet Ordre Alcantara; place ſituée au bord du fleuve Tagus (remarquable en l'ingénieuſe ſtructure de ſon pont; par l'incorporation qu'il en fit avec ceux

de l'Ordre de Calatrave auxquels ce lieu avoit efté premièrement donné, mais par raifon d'eftat remis à ces derniers avec convention toutefois, qu'ils feroient fubjets à ceux-là. Pour marque de quoi, par l'ordonnance de leur grand Maiftre, furent adjouftez deux ceps qui eftoient en la devife des autres, & furent appellez par après Chevaliers d'Alcantara. Finalement l'an 1411, les Chevaliers de cet Ordre obtindrent du Pape Benoift treiziefme, qui fe difoit Pape en Efpagne, de porter fur la poitrine vers le cofté gauche, la Croix verte faite en forme de lys. Ils vivent fous la reigle de Sainct Benoift & promettent en leur profeffion obéiffance à leurs fupérieurs, chafteté conjugale & de vivre le plus fainctement qu'il leur fera poffible tous les jours de leur vie. Le Pape Adrian fixiefme annexa depuis en faveur de Charles le V, jadis fon difciple, ces trois Ordres de Sainct Jaques, Calatrave & Alcantara à la Couronne de Caftille & de Léon à perpétuité.

L'Ordre des Chevaliers
de la Glorieufe Vierge Marie en Italie.

L'AN mil deux cens trente-trois, Barthélemy de Viceney, de l'ordre des Frères Prefcheurs,

fut autheur de ces Chevaliers qu'il inſtitua pour concilier la paix par les villes d'Italie & exterminer toute eſpèce de diſcorde et de diviſion. Le Pape Urbain IV, l'an mil deux cens ſoixante et deux l'approuva. Leur habit eſtoit une robbe blanche & une robbe griſe & portoient pour leur deviſe une Croix pourprée en champ blanc, avec quelques Eſtoilles au deſſus. Leur devoir eſtoit de prendre en leur protection les veuves & les orphelins & de procurer la paix & concorde entre les autres. Ils ont eſté appellez les Frères Joyeux, d'autant qu'ils vivoient paiſibles & contents en leurs maiſons avec leurs femmes & enfans, ainſi que dit Sigonius, & autres.

L'Ordre des Chevaliers de Monteſe au Royaume de Valence.

LES Chevaliers de Monteſe furent ainſi appellez du lieu principal de leur réſidence, ayant eſté inſtitués au meſme temps que celui des Templiers fut aboli; de ſorte que tous les biens que ceux ci poſsédoient au Royaume de Valence furent conſignez à ceux de Monteſe à condition

de défendre & garder les frontières de Valence à l'encontre des Mores. Leur ordre fut approuvé par Benoiſt XIII, & Martin V. Ils portent l'habit blanc, & par deſſus une croix rouge toute ſimple.

L'Ordre des Chevaliers de Jéſus Chriſt en Portugal.

DENYS, ſurnommé Perioca, Roy de Portugal, neveu d'Alphonce X Roy de Caſtille & de Léon, inſtitua cet Ordre appellé communément de Portugal, ou de Chriſt. Il ordonna que leurs blazons ſeroient une robbe noire & une croix noire coupée d'une autre blanche y attachée. Le Pape Jean XXII, l'an 1321, leur preſcrivit de tenir la reigle de St-Benoiſt. Leur devoir eſt de faire la guerre aux Mores qui habitent la Betique. C'eſt par leur vertu que l'Empire des Portugais s'eſt eſtendu juſques bien avant en l'Orient & encores en Afrique, au Braſil, & autres parties Occidentales.

L'Ordre des Chevaliers de la Banca, & de la Scama, entre les Espagnols, & de la Calza entre les Vénitiens.

L'AN 1332, Alphonse II, Roy de Castille, devant qu'il fust parvenu à la royauté institua en la ville de Victoria l'Ordre des Chevaliers de la Bande, ainsi appellez, d'autant que le jour qu'ils estoient ordonnez par le Roy, comme grand Maistre de ceste Chevalerie, il leur pendoit une bande rouge large de 4 doigts en escharpe, du dessus de l'espaule droite au dessous du bras gauche. Les enfans des nobles y estoient admis après avoir esté au moins dix ans aux armées, excepté les aisnez. Il a esté fort estimé autrefois, mais en fin pour ne point démentir la vicissitude des choses humaines, il est descheu. Quant à celui de la Scama, Jean II, Roy de Castille, en fut autheur & fut en fort grand honneur de son règne au rapport de Hiérosme Romain, bien qu'il dise n'avoir pu apprendre que c'estoit que de la Scama quelque recerche qu'il en ait pu faire.

A l'imitation des Chevaliers de la Bande, les Vénitiens instituèrent au mesme temps ceux de la Calza presque avec les mesmes loix. Aucun n'y pouvoit estre receu par le Duc ni par le Sénat, qui ne fust noble d'extraction. Cet Or-

dre se renouvella l'an 1562, & fut favorisé de nouvelles graces & privilèges. André Etten, excellent en l'Anatomie & Médecine & bien versé en toutes sciences, ne trouve pas qu'ils ayent eu autres armes qu'un collier d'or où pendoit l'image de St-Marc, ou d'un lyon aislé avec cet Eloge: *Pax tibi, Marce.* Encor le dit-il par conjecture, fondée sur ce que le Duc & le Sénat de Venise voulans dignement récompenser plusieurs grands personnages d'entr'eux qui avoient obligé la République par quelques signalez services, ils les ordonnoient Chevaliers & leur donnoient ce collier d'or avec ceste devise.

L'Ordre des Chevaliers Avesiens vulgairement appellez des Advis en Portugal.

LES Chrestiens s'estans rendus les maistres de la ville d'Ebora, célèbre en Portugal pour le séjour ordinaire qu'y faisoyent les Rois; le Roy Alfonce recognoissant que son assiette & sa force estoyent tout propres à guerroyer les Mores, il y establit la principale demeure des Chevaliers qui se nomment au Royaume de Castille de Calatrava, & en Portugal des Advis

lesquels furent toutefois appellez au commencement Eboreaces, du nom d'Ebora, ville qu'on tient leur avoir esté donnée par Ferdinand Monteyro leur premier grand Maistre, en l'honneur de la Vierge Marie, patrone de l'Ordre de Cisteaux afin que par leurs continuelles courses sur les Barbares ils les contraignissent enfin de vuider le pays.

Or leur troisiesme grand Maistre, qui s'appelloit Alphonse Avensis, ayant conquis sur les infidèles le chasteau Avisin, il le donna à la compagnie, laquelle il transporta afin d'estre plus près de leurs ennemis & de les traverser davantage. Depuis le nom de ce chasteau leur est demeuré. Cet Ordre fut confirmé par Innocent III l'an 1204. Au reste, Roderic Garzia huictiesme grand Maistre de Calatrava ayant enrichi de plusieurs grands revenus ces Chevaliers Avisins, ils se sousmirent aux loix & réformations de son Ordre, sous le gouvernement duquel ils demeurèrent jusques au temps de Jean leur grand Maistre, qui fut fils naturel de Pierre VIII, Roy de Portugal. Car ce Roy à la sollicitation (comme il est croyable) de son fils sépara cet ordre des Avisiens d'avec celui de Calatrava, leur ordonnant qu'ils portassent doresnavant une croix verte sur un tronc aucunement long en leurs blazons, en ayant osté le poirier à la distinction des Chevaliers d'Alcantara, bien qu'ils la portassent rouge auparavant telle que la portoyent les Chevaliers de Cala-

trava, ainſi qu'il ſe voit en l'ancien ſeel de l'ordre, où eſtoyent à la baze de la croix, ainſi que dit François Radoſius, deux petits oiſeaux. Ils ſuivent la reigle de Ciſteaux. Quoi que c'en ſoit, Radoſius confond bien à propos ces deux ordres des Aviſiens & de Calatrava, puis qu'en fin par traiſt de temps, de deux ne s'en eſt fait qu'un & au contraire Volaterran s'eſt trompé qui les joint avec ceux d'Alcantara, comme l'a remarqué Hiéroſme Romain & Gonſalve Argotes de Melina au livre 1, chap. 32, de la Nobleſſe d'Eſpagne.

L'Ordre des Chevaliers de la Table Ronde.

ON dit qu'Artus Roy d'Angleterre ayant choiſi vingtquatre gentilshommes les plus belliqueux & les plus expérimentez aux armes qu'il peut, il les ordonna Chevaliers & comme eſtans eſgaux en vertu il les aimoit eſgalement, pour leur oſter tout ſujet d'envie & qu'il vouluſt en favoriſer l'un plus que l'autre, il fit faire une table ronde où ils prenoyent ordinairement leur repas, en laquelle comme il n'y avoit ni haut ni bas bout, & en ce faiſant nul ne ſe pouvoit dire ni premier ni dernier aſſis,

ni plus ou moins honoré que son compagnon & de là ils ont esté nommez Chevaliers de la Table Ronde. Le menu peuple d'Angleterre croit que ceste table est gardée au chasteau de Winton & que dessus sont gravez les noms de ceux qui ont esté de ceste Chevalerie.

Guillaume Camdene croit l'institution de cet Ordre plus récente & la rapporte à la coustume qu'on avoit autrefois de faire des Tournois, où l'on ne s'exerçoit aux armes; car afin que les premières ou dernières places ne donnassent quelque suject de querelle aux grands qui y assistoyent, l'on n'usoit que de tables rondes où ils s'asseoyent indifféremment, sans prendre garde qui estoit le premier ou le dernier.

L'Ordre des Chevaliers de la Jartière en Hiérusalem.

LE Roy Edouard III d'Angleterre institua cet Ordre de la Jartière l'an 1350 pour purger le soupçon qu'aucuns avoyent pris de la Comtesse de Salisbury qu'il aimoit sagement, de laquelle il avoit levé la jartière bleue qui lui estoit tombée en dançant & adjousta pour de-

vife: ***Honni foit qui mal y penfe,*** à caufe que les gentilshommes qui eftoyent là préfens s'estoyent pris à rire. Difant qu'il feroit en forte que cefte jartière lui rendroit tout honneur & révérence; ce qui advint par l'inftitution de cet ordre de Chevaliers auxquels il en donna le nom. D'autres difent que cet Ordre print fon nom d'une bande qu'Edouard donna aux fiens pour mémoire perpétuelle de la victoire que ce Roy avoit obtenue à Poictiers contre Jean, Roy de France. Ils mettent cefte bande au deffous du genouil gauche, laquelle ils attachent avec une boucle en figne de l'amour & concorde qui doit eftre en cefte fociété & fur leurs manteaux portent attachée la croix rouge de fainct George dans un efcu. Pour le grand collier de l'Ordre qu'ils ont couftume de porter au jour de leur création, il n'eft autre que leur jartière reprife a plufieurs doubles, où font entremeslées des rofes blanches & noires, d'où eftoit pendante l'image de St-George, lequel il voulut eftre leur Patron en l'honneur duquel il avoit fait baftir une Eglife fort magnifique au chasteau de Windeffore quelque temps auparavant. D'autres rapportent encore l'invention de cette milice à Richard premier & difent qu'Edouard ne la fit que renouveller, mais cela eft trop incertain. Quoi que ce foit, les folennitez de cet Ordre fe célèbrent tous les ans à jour préfix en ce chafteau de Windeffore le jour de la fefte de fainct George, le Roy y préfidant.

6

L'Ordre des Chevaliers du Bain en Angleterre.

NOUS n'avons rien de certain de ces Chevaliers, ſinon que Henri IV Roy d'Angleterre, le jour qu'il fut ſacré au chaſteau de Londres, il créa Chevaliers 46 eſcuyers qui avoyent veillé la nuict précédente & avoyent uſé du bain, auxquels il donna à chacun des tuniques vertes à manchettes ſi longues qu'elles battoyent les talons, avec des mantes pelués qu'ils portoyent attachées à l'eſpaule gauche avec une cordelette de ſoye blanche double.

Le temps paſsé deux d'entre les nobles qui n'avoyent encore receu Chevalerie, eſtoyent choiſis pour eſtre admis à cet ordre avec beaucoup de Cérémonie, ce qui ſe faiſoit le jour du ſacre, ou des nopces des Rois ou des Roines, ou lors que quelques uns de leurs enfans estoyent inveſtis de quelque Duché ou Comté; car le jour devant ils eſtoient veſtus de robbes griſes approchantes de celles des Hermites, avec le cucule, le bonnet de lin & eſtans bottez & en cet accouſtrement ils entendoient devotement la Ste-Meſſe; puis quand le ſoir eſtoit venu ils alloient ſouper tous enſemble, deux eſcuyers ſervans un chacun d'eux avec un laquais. Après ſouper ils ſe retiroient en leur chambre où l'on avoit dreſsé à chacun ſon lict

avec des courtines rouges où eſtoient attachées les armes de leurs maiſons & après eſtoit appreſté un vaiſſeau propre pour ſe baigner couvert de linceuls, où après s'eſtre recommandez à Dieu, ils ſe baignoient afin que doreſnavant ils ſe ſouvinſſent d'avoir tousjours le corps & l'eſprit net. Le lendemain de grand matin ils eſtoient réveillez au ſon de pluſieurs inſtrumens muſicaux & ſe veſtoient de meſmes accouſtremens que le jour précédent. Lors le Conneſtable d'Angleterre, un Mareſchal & autres deputez par le Roy les venoient trouver & les appellans par ordre chacun par leur nom ils leur propoſoient le ferment qu'ils devoient faire, aſſavoir: de ſervir Dieu ſur tout, de deffendre l'Egliſe & d'honorer le Roy & deffendre ſes droicts, de prendre en leur protection les veuves, les vierges & les pupilles, & les maintenir de tout leur pouvoir. Après avoir juré ſur les Evangiles tous ces articles, ils eſtoient conduits à Matines les Muſiciens du Roy & ſes Hérauts marchans devant. Les Matines dites, ceux-là meſmes les remenoient en leurs chambres où ils ſe déveſtoient de leurs accouſtremens précédens & prenoient un manteau de veloux bleu-céleſte pour repréſenter que leur ardeur martiale eſtoit toute céleſte; & mettoient un chapeau blanc avec un pennache de plumes blanches & des gands qu'ils attachoient à leur manteau d'une petite corde blanche & puis ils montoient ſur des chevaux ſellez & houſſez

de cuir noir meſlangé de blanc avec une croix attachée ſur le front. Leurs laquais marchoient devant eux portants leurs eſpées dorées où pendoient leurs eſperons ſemblablement dorez, leurs eſcuyers eſtans à cheval a leurs coſtez & en ceſte pompe ils venoient chez le Roy les trompettes fanfarans au devant. Et eſtans ainſi arrivez en ſa préſence ils ſont conduits par deux anciens Chevaliers, puis leurs laquais donnent leurs eſpées avec leur pendant au grand Chambrier lequel les préſente au Roy en grande révérence pour les ceindre aux nouveaux Chevaliers, ce qu'il faiſoit. Puis il commandoit aux anciens Chevaliers de leur chauffer les eſperons & ceux-ci ſouloient autrefois en finiſſant ceſte cérémonie leur baiſer les genoux en leur déſirant tout bien.

Or ces nouveaux Chevaliers ainſi ordonnez, avoient de couſtume anciennement de couvrir la table du Roy, puis y diſner tous enſemble, aſſis d'un meſme coſté. L'heure de Veſpres venue, ils alloient à la Chapelle & là offroyent leurs eſpées ſur l'Autel, leſquelles ils rachetoient d'une certaine ſomme d'argent. En retournant, le maiſtre cuiſinier du Roy leur venoit au rencontre & leur préſentant ſon cousteau les menaçoit de leur couper ignominieuſement les eſperons s'ils ne ſe monſtroient fidèles & bons ſoldats. Au jour du couronnement des Roys, ils les accompagnoient en pompe en leur rang, leurs eſpées ceintes, eſperonnez &

couverts de leur manteaux de couleur de bleu-célefte fermez devant d'un ruban de foye blanche noué en Croix, avec le capuche pendant devers l'efpaule gauche. C'eft ce qu'en dit particulièrement Guillaume Camdene. Le blazon de cet Ordre eft trois couronnes d'or dans un cercle d'or, avec cefte devife, *Tria in unum*, attachée à une bande de lin, teinte en efcarlatte.

L'Ordre des Chevaliers de l'Eftoille en France.

JEAN de Valois Roy de France au mois d'octobre l'an 1352, inftitua un Ordre de Chevaliers en mémoire de l'Eftoille qui conduifit les Roys en Bethlehem pour y adorer le Sauveur du monde nouvellement né; qui furent appellez les Confrères de noftre Dame de St-Audoen, pource que le lieu de leur réfidence s'appelloit ainfi, lequel eftoit efloigné de Paris environ plus ou moins une lieue; autrefois on l'appelloit le palais de Cheley, lequel leur fut donné avec l'Eglife & toutes les appartenances & dépendances qu'il y avoit. Au commencement l'on n'admettoit en cefte compagnie que les plus

grands du Royaume. Leur blazon estoit une estoille pendue à un collier d'or, ou attachée au capuche de leur robe, ou bien quelque autre lieu plus apparent, avec ceste devise, *Monstrant Regibus Astra viam.* Mais comme plusieurs personnes ignobles & roturières se fussent introduites en ceste societé sous des faux donnez à entendre, elle descheut bientost de son lustre, de manière que Charles fils de Jean, ordonna que ses Gardes en porteroient les enseignes pour le rendre plus vil. Aujourd'hui les Archers du Guet en la ville de Paris les portent sur leurs casaques.

L'Ordre des Chevaliers de l'Annonciade en Savoie.

AMEDÉE sixiesme Comte de Savoye, ayant institué cet Ordre, il le rendit célèbre par les grands & riches revenus dont il le fonda de son propre bien. Il voulut que le collier de cet Ordre fust composé de quatre petites lames d'or attachées à des chainettes d'or se tenans les unes aux autres avec des petits nœuds que l'on appelle lacs d'amour & sur chacune de ces plaques estoit escrit ces quatre lettres: FERT,

l'image de la Vierge Marie & l'hiftoire de l'Annonciation pendante au milieu, de laquelle cefte Chevalerie a pris fon nom. Quant à ces quatre lettres elle fignifioyent: *Fortitudo eius Rhodum tenuit;* ce qui fut dit à l'honneur d'Amedée, lequel, comme difent les Annales de Savoye, ofta cefte ville aux Turcs & la conquit à Jefus Chrift, ou pluftoft la défendit & conferva contre leurs forces. De forte que depuis ce temps là les Chevaliers de Rhodes prirent les armes de Savoye; qui eftoient meflées à celles des Ducs de Saxe parce que les premiers Princes de ce Duché en font defcendus; qu'ils adjouftèrent à la Croix argentée de leur Ordre en un efcu de gueulle, affavoir quand l'Ifle de Rhodes leur fut donnée par l'Empereur de Conftantinople, & cefte devife FERT demeura à Amedée & à fes fucceffeurs en mémoire de fa valeur. Les cérémonies de cet Ordre fe réitèrent tous les ans le jour de l'Annonciation de la Vierge Marie & y font ordonnez Chevaliers ceux que le Prince choifit. Quant au Comte Amédée il ne fe contenta pas d'inftituer cet Ordre, mais il voulut lui mefme y eftre enrollé avec quatorze Seigneurs des plus apparens qui fuffent en fes pays avec lefquels il faifoit le nombre de quinze en l'honneur des quinze myftères de la très-facrée Vierge Marie.

L'Ordre des Chevaliers de la Toifon d'or chez les Bourguignons, & ceux de la maifon d'Auftriche.

PHILIPPES, furnommé le Bon, Duc de Bourgogne, pour l'amour qu'il portoit à la Nobleffe, l'an 1430, au mois de Janvier, érigea cet ordre le jour de fes nopces avec Elizabeth fille de Jean Roy de Portugal, à la gloire de Dieu, de fa fainćte Mère, & de St-André Apoftre & pour exciter davantage les cœurs à l'exaltation de la fainćte foy, & les mouvoir à la vertu. Il donna à cet ordre le tiltre de la Toifon d'or, faifant allufion à la toifon de Gédeon qui fut trouvée en l'air d'un cofté pleine de rofée & de l'autre feiche, ainfi que l'on void dans des tapifferies de fon temps que l'on tend à la fefte de St-André, jour dédié aux folennitez de cet ordre. Il eft vrai que quelques uns difent que ces Chevaliers ont eu leur commencement de la légion Thébéenne, mais cela eft trop obfcur pour y affeoir aucun fondement. Le Duc Philippes ayant donc érigé cet ordre, il s'en déclara le grand Maiftre & donna à ces nouveaux Chevaliers une robbe de laine tinte en efcarlatte que fon fils Charles le Hardi changea en une de foye au Chapitre de Valenciennes, & un collier d'or où eftoit enlafsé un fusil qui fembloit faire fortir du feu d'un cail-

lou ; l'Emblesme de feu son père; & au bout de ce collier la toison d'or. Le tout avec obligation de remettre cela en l'ordre advenant qu'ils mouruffent, pour estre donné à ceux qui le mériteroyent. Paradin en ses Symboles interprète ce blazon en sorte qu'au fusil il donne ceste devise: *Ante ferit quam flamma miscet* & à la toison: *Pretium non vide laboris.* Les premières charges de cet institut sont: le Chancelier, le Thrésorier, le Roy d'armes & le Greffier qui jugent sans appel de tous les débats qui interviennent entr'eux & des crimes s'il y eschet. Philippes n'en fit au commencement que vingt-cinq, mais trois ans après il en adjousta encores six, de sorte qu'ils estoyent trente & un. Depuis, Charles le quint pour les diverses provinces où il commandoit en augmenta le nombre jusques à cinquante & un; mais depuis le Chapitre tenu à Gand par l'autorité de Grégoire XIII, on accorda à Philippes II Roy d'Espagne, confirmée encores à Philippes III par Clément VIII, qu'ils pourroyent créer des Chevaliers hors de Chapitre quand il leur plairoit. Ces Chevaliers ne peuvent estre que des maisons qu'en Espagne ils appellent *Grandes.*

Richard de Waffebourg en ses antiquitez Belgiques, fait mention des anciens Chevaliers du Cygne instituez par Sulvius Brabon, duquel selon aucuns, le Brabant a pris son nom; leur donnant cet oiseau pour hiéroglyfique de la concorde qu'il vouloit estre en eux.

L'Ordre des Chevaliers du Porc-espic en la maison d'Orléans.

CHARLES Duc d'Orléans, qui fut après Roy de France & sixiesme du nom à l'imitation de Philippes Duc de Bourgogne, érigea l'ordre des Chevaliers du Porc-espic, portans en leurs baudriers la figure de cet animal avec ce symbole : *Cominus & Eminus,* comme dit Paul Joue. Aucuns n'estoyent enrollez en ceste compagnie qu'ils ne fussent de grande noblesse & de grande perfection aux armes. Depuis, Louys douziesme Roy de France & pourtant Duc d'Orléans & Comte de Blois comme son héritier, print la devise d'un Porc-espic couronné, avec ceste inscription : *Ultus avos Troiæ,* sur la monnoye mesme il en fit graver la figure, laquelle avec celle du loup estoit anciennement les armes des Comtes de Blois. Qui fut cause que Charles print ceste devise, ce fut que le Porc-espic se deffend de près & de loin contre les chiens, leur dardant à guise de sagettes ses picquerons, & Charles pour faire paroistre qu'il se tenoit asseuré contre tous revers de fortune & tousjours prest de se deffendre contre quiconque l'offenseroit, le donna pour blazon à ces Chevaliers.

L'Ordre des Chevaliers du Chardon de la Vierge Marie, en la maison de Bourbon.

LOUYS second Duc de Bourbon surnommé le Bon, fils de Pierre premier qui fut tué en la bataille de Poictiers que le Roy Jean eut contre l'Anglois, après avoir servi le Roy Charles V, & Charles VI contre ces peuples leurs ennemis. Retourné qu'il fut d'Afrique où il avoit conduit une armée contre les infidèles, lors que par les factions des maisons d'Orléans & de Bourgongne le royaume sembloit estre arrivé à sa dernière ruine. Le Bourguignon ayant institué l'ordre de la Toison, & l'Orléanois celui du Porc-espic, il institua l'ordre des Chevaliers du Chardon de la Vierge pour authoriser d'avantage son pouvoir qu'il employa entièrement à l'assistance & protection de Charles Duc d'Orleans, de Philippes Comte d'Evreux & de Jean Comte d'Angoulesme pupilles de Louys Duc d'Orléans son nepveu, contre le Bourguignon qui l'avoit misérablement occis. Le collier de cet ordre estoit d'or tissu de fleurs de lys avec un entrelacs en esgale distance de feuilles de chardon, d'où pendoit une croix & autour ceste devise: *Espérance*. Ce Prince honora de cet ordre les gentilshommes qui avoyent rendu

quelque fervice fignalé à la maifon de Bourbon & quant à lui, il s'en déclara le grand Maiftre. En figne de quoi, il adjoufta à fes armes le collier qui eftoit tout parfemé de fleurs de lys, le tout en champ d'argent & de gueulles fur un efcu de couleur bleuë avec cefte infcription : *Efpérance*. Quant à cet emblefme composé de lys & de chardons, le Duc Louys a voulu fignifier fa conftance contre toutes les adverfitez qui lui pourroyent arriver & mefmes qu' il avoit efpérance de plus grandes profpéritez, le chardon par fes feuilles picquantes repréfentant ce qui afflige & le lys qui a tousjours les feuilles vertes l'efpoir, comme de tout temps il en a efté le hiéroglyfique entre les anciens.

L'Ordre des Chevaliers de St-André du Chardon, & de la Rüe au Royaume d'Efcoffe.

AUNGUS Roy des Efcoffois fur le point de donner la bataille à Althelftam Roy des Anglois, il lui apparut au ciel une Croix fort lumineufe de la figure de celle fur laquelle St-André mourut martyr pour noftre Seigneur. Ce qu'ayant pris pour fon augure il choqua fon ennemi,

le vainquit & mit à mort & tailla en pièce toute ſon armée. En mémoire de laquelle victoire qu'il avoit obtenue, comme il eſt incroyable, par les mérites de ce glorieux Apoſtre, ce Roy voulut que ceſte croix fut gravée ſur ſes armes & peinte aux enſeignes qu'on portoit en ſes armées. Ce qu'encor obſervent religieuſement les Roys d'Eſcoſſe. De là prit origine l'ordre des Chevaliers de St-André, célèbre en ce royaume, appellez communément les Chevaliers du Chardon. Les armoiries & monnoye du Roy ſont enfermées dans le collier de cet ordre plein de chardons avec cet éloge : *Nemo me impunè laceſſit* d'autant qu'on ne peut manier le chardon ſans ſe picquer. La figure de ce collier eſt telle, c'eſt un chardon d'or repris à pluſieurs nœuds, dans leſquels ſont entez des fleurs de chardons portans attaché en bas l'image de St-André tenant devant ſoi la croix de ſon martyre. Les armes réveſtues de ce collier ſont un lyon rouge ancien & premier blazon du Roy Fergus, dans une mante de bleu céleſte, frangée à ſes bords de deux lignées tirées en rouge, avec deux rangs de lys enflez vis à vis d'un filet d'or que Charlemagne joignit aux armes d'icelle en teſmoignage de l'alliance qu'il traicta avec les Eſcoſſois & le Roy Achaius, qui eſt encor aujourd'hui en ſon entier. D'autant que ſi le lyon eſt l'armoirie de ce royaume, le lys l'eſt de la France, de laquelle eſtoit Roy cet Empereur, lequel, non content de

cela, pour confirmer davantage ceste amitié jurée il adjousta au cercle de la couronne d'Escosse quatre lys d'or avec quatre croix de mesme esgalement distantes les unes des autres, les lys toutefois un peu plus eslevez, afin qu'il parut à tout le monde que lors ce peuple excelloit en l'observation de la Religion Chrestienne & intégrité de la foy. Quelques uns rapportent l'institution de ces Chevaliers à Charles VI Roy de France, qui renouvella l'ancienne alliance des François avecques ceux d'Escosse & qu'en recognoissance du secours qu'ils lui avoyent rendu en ses plus désespérées affaires, il accreut leurs armes de celles de France. La première opinion est plus certaine.

Entre les Escossois a encore fleuri l'ordre des Chevaliers de la Rüe. Ses enseignes estoyent un collier fait de deux branches de rües ou de chardon, où pendoit l'image de sainct André avec sa croix. Il ne se trouve rien de son origine.

L'Ordre des Chevaliers de saincte Marie, ou de l'Eléphant.

EN Dannemarc a fleuri l'Ordre que l'on dit avoir esté institué par le père de Christiene

Roy de ce royaume. Ses blazons sont un collier semé d'Eléphans ayant leurs tours & chasteaux sur le dos, avecques des esperons entrelassez, portans en bas l'image de la Vierge Marie ceincte de rayons où tient une petite médaille d'or sur laquelle sont gravez trois cloux, représentans ceux avec lesquels nostre Seigneur fut attaché à la croix. Les armoiries de ces Rois, qui sont trois lyons verds en champ d'or semez de larmes de sang, ou de cœurs d'hommes, se voyent environnées de ce collier.

Or, les Rois de Dannemarc ont donné le tiltre d'Eléphans à ceste Chevalerie & en ont orné leurs armes, d'autant que ces animaux semblent approcher le plus de la nature de l'homme & reluire, par manière de dire, en toutes vertus: comme de force militaire, de providence, de religion, de piété & de clémence royale, afin que ceux qui en seroyent honorez se souvinssent de s'avancer d'autant plus en la perfection de ces vertus sur ces animaux, que la nature de l'homme est plus excellente que la leur.

L'ordre des Chevaliers de Cypre.

LA maison de Lusignan qui a donné tant de Rois & de Princes à la Chrestienté, particuliè-

rement au royaume de Hiéruſalem, d'Arménie & de Cypre a donné commencement à ceſte Chevalerie, encor qu'on ne ſçache pas en quel temps. Ses enſeignes eſtoyent un collier fait d'un cordon d'or où eſtoyent enlaſſez de grands charactères & au deſſous pendoit une eſpée ayant la lame d'argent & la poignée d'or, qu'entouroit ceſte deviſe françoiſe: *Pour loyauté maintenir*, pour apprendre à ceux qui eſtoyent de cet ordre qu'ils ne devoyent jamais laiſſer paſſer l'occaſion de ſe monſtrer généreux & d'un grand courage, ne portant l'eſpée que pour cela, & qu'ils devoyent conſerver entr'eux la concorde & l'amitié pour la défenſe de la patrie, la terre Sainēte dénotant le ſilence entre les anciens Romains. Les armes de ceux de la maiſon de Luſignan ſont ceintes de ce collier.

L'Ordre des Chevaliers de la Colombe
& de la Raiſon en Caſtille.

JEAN I Roy de Caſtille, pour exciter ſes courtiſans & gentilshommes à entreprendre quelque choſe de grand & digne du rang qu'ils tenoyent, inventa cet ordre l'an 1300. Leurs

blazons estoyent la figure d'une Colombe, où pendoit un collier d'or entremeslé de rayons solaires, lesquels colliers estant à Ségobie le jour qu'on célébroit la feste de St-Jaques, il en distribua dedans la grande Eglise un grand nombre, les prenant sur l'autel avec beaucoup de cérémonie & de solennité, & les donnant à ceux qu'il vouloit faire de cet Ordre, avec un livre des constitutions qu'il désiroit qu'ils observassent.

Ce Roy institua une autre Chevalerie qu'il nomma de la Raison, moins noble que la première, à laquelle il admettoit les gentilshommes de moindre marque, mais néantmoins qui se portoyent valeureusement aux exercices militaires, comme à courir la lance & autres.

L'Ordre du Dragon entre les Allemans & les Hongres, du Tusin en Bohême, & des Disciplines en Austriche.

L'EMPEREUR Sigismond a tesmoigné un si grand zèle à l'advancement de la religion Chrestienne, qu'il ne s'est contenté d'avoir livré plusieurs combats aux Turcs & d'en avoir remporté

plusieurs grandes victoires, mais encore à sa sollicitation ont esté tenus deux Conciles généraux, l'un à Constance & l'autre à Basle, pour l'extirpation des hérésies & du schisme qui travailloit pour lors la Chrestienté & spécialement en Bohême & en Hongrie. Et pour comble de ceste sienne dévotion il érigea l'Ordre militaire du Dragon; ainsi nommé, d'autant que les Chevaliers portoyent pour devise un dragon précipité; pour tesmoigner que par son moyen le schisme & l'hérésie (dragons de la religion) avoyent esté vaincus & supplantez.

Hierosme Romain dit que du temps du Roy Jean & des Empereurs Sigismond & Albert, il y avoit en Allemagne trois Ordres illustres & insignes & qu'un nommé Moyse Didaco de Valera, Espagnol, pour la force & valeur les obtint toutes trois, assavoir d'Albert de Draconique, comme Roy de Hongrie. Du Tusin, comme Roy de Bohême & du collier de l'ordre des Disciplines enrichi d'une Aigle blanche (qui sont les armes des Roys de Pologne estant en champ de gueule) comme Duc d'Austriche. Aux histoires de Hongrie est faite mention des Chevaliers Hongrois desquels le blazon estoit une Croix verte attachée à un manteau d'escarlatte. Hierosme Megyserus Historiographe de l'Archiduc d'Austriche, au traicté qu'il a fait des trois genres de Chevaliers, dit que cet ordre a esté institué il y a deux cens ans en Hongrie pour s'opposer aux Turcs qui taschoient de l'occuper.

Ordres militaires au Royaume de Suède.

LE foin qu'ont eu autrefois les Roys & Princes des Gots, de faire perpétuer aux fiècles à venir l'honneur & la gloire qu'ils avoient acquife par les armes, fe remarque en leurs armoiries, drapeaux, blazons & boucliers qu'ils ont laiffez gravez en plufieurs lieux en la Flandre Auftrale dans le magnifique port d'Angoe, ville où les Roys de Suède prenoient les réfolutions de la paix ou de la guerre. On void encore fur des rochers, gravez par ordre alphabétique, les anciennes armoiries des excellents perfonnages qui ont autrefois flori entre ces peuples là. Ces Roys avoient anciennement pour devife deux Vierges couronnées, veftues de drap d'or, s'embraffans mutuellement dans une foreft verdoyante comme faifant gloire par là des belles Nymphes & Déeffes qui fréquentoyent en cefte Province. Après quelques fiècles toutefois, les Princes de Suède prindrent pour leurs armes trois couronnes en champ d'azur à caufe de la grande eftendue de leur domination, leurs magnifiques expéditions en guerre & l'inefpuifable abondance des métaux qui fe trouvent en ce pays. Depuis qu'ils fe furent convertis à la foy, ils inftituèrent les Ordres militaires à l'imitation des autres Princes Chreftiens, defquels

l'un, avoit pour blazon un carquan d'or fait de plusieurs Chérubins & Séraphins attachez les uns aux autres & entremeslez de Croix Patriarchales, le tout enrichi de l'image de nostre Seigneur.

L'Ordre des Chevaliers du Glaive & du Baudrier en Suède.

IL y a eu un autre ordre en Suède appellé des Porte-espées, à cause que leur collier estoit estoffé d'espées d'or jointes les unes aux autres par un Baudrier & lesquelles se sembloyent choquer de leurs pointes ensanglantées comme symbole de la Justice & des armes, les deux colomnes d'un estat. Leur blazon estoit un bouclier d'or qui avoit la bosse roussoyante où estoit peint un lyon jaune & rempant, à l'entour duquel il y avoit trois couronnes royales avec autant de clochettes rouges; dessus ce bouclier estoit un heaume couronné d'une couronne murale argentée & couverte d'un pennache verd, de laquelle sortoyent 2 enseignes argentées, lesquelles portoyent peintes en leurs drapeaux 2 coqs rouges. Depuis que ce pays a eu changé de religion cet ordre a esté entièrement esteint.

L'Ordre des Chevaliers de l'Efpic en Bretagne.

FRANÇOIS premier de ce nom, Duc de Bretagne, fils de Jean cinquiefme & nepveu de Jean quatriefme furnommé le Conquérant, qui tranfporta le premier ce Duché en la maifon de Montfort defcendue de ce grand Everard de Montmorency; inftitua l'an mil quatre cens cinquante, l'ordre de l'Efpic, tant pour honorer la mémoire de fon ayeul que pour décorer davantage fa nobleffe. Il donna à ceux qu'il y admit un collier d'or trefsé d'efpics de bled, & nouez en lacs d'amour leurs queues fe jettans derrière, le tout revenant prefque à la forme d'une couronne de Cérés. A ce collier pendoient à deux chainettes, une Héremine desfus une petite colline verte avec cefte devife de Jean le Conquérant: *Amaire* fymbole d'une âme pure & généreufe. Cet animal, felon Pline, eftant fi amoureux de pureté que s'il eft pourfuivi des chaffeurs, fe voulant fauver dans fon clapier, s'il en trouve l'entrée fale & vilaine il aime mieux fe laiffer prendre que d'y entrer & fe fouiller en y entrant. Anne, fille de François fecond Duc de Bretagne & de Marguerite de Foix, fille de Gafton de Foix & de Eléonor Royne de Navarre, print prefque une fembla-ble devife, affavoir: *Pluftoft mourir,* ainfi que

l'on void encores aujourd'hui au chasteau de Bloys.

Cet ordre des Chevaliers de l'Espic print fin, lors que la Duché de Bretagne fut incorporée à la couronne de France par le mariage de la susdite Anne avec Charles huictiesme. Depuis le décés de cestui ci; à Louys douziesme Roy de France.

L'Ordre des Chevaliers du Croissant entre les Angevins & Siciliens.

RENÉ Duc d'Anjou & Roy de Sicile, de Naples & Hiérusalem, fonda cet Ordre en l'Eglise de Sainct Maurice, Cathédrale de la ville d'Angers & donna à ceux qu'il y admit un collier d'or, où estoit attaché un croissant avec ceste devise: *Lors en croissant.* Personne n'estoit receu en ceste Chevalerie si premièrement il n'avoit rendu quelque signalé tesmoignage de sa valeur, ce que l'on reconoissoit au nombre des combats ausquels il avoit assisté, par des petits bastons enfermez chacun avec un anneau qui leur pendoit du col, avec une petite bande.

Les premiers qui furent honorez de cet ordre

furent Jean frère aifné du Roy fufdit, qui eftoit Duc de Lorraine & de Calabre; le Vicomte de Ballote & Eftagi Bertrand Seigneur de Beauvais & autres, les noms defquels font en cefte Eglife de Sainct Maurice d'Angers. Ces Chevaliers eftoient obligez de participer & comuniquer efgalement à la fortune bonne ou mauvaife, des uns ou des autres & de fe prefter charitablement aide & fecours en toute néceffité fans qu'aucun peuft offencer l'autre par armes. La famille d'Anjou ayant efté efteinte par la mort de ce Roy, cet ordre print fin auffi.

L'Ordre des Chevaliers de la navire
ou de la Coquille.

LES François eftoient anciennement fort fçavans & expérimentez aux armes, felon que le rapportent Pacatus, Apollinaris, & Sainct René. S'adonnans à la marine avec une telle affection, qu'ils arreftèrent, que, fi en quelque nation que ce fuft, ils baftiffoient une ville pour y faire leur demeure, fes armoiries feroient une navire. Ceux-ci difent qu'ils pouvoient bien avoir appris cefte expérience des Gépides qui

ont autrefois tenu tout l'Océan Germanique: s'y eftans en fin rendus fi bons maiftres, qu'ils ont excellé tous les autres peuples par de fi belles expéditions d'outre-mer, en tefmoignage dequoi, St-Louys fit marquer certaine monnoye d'un navire & de coquilles de mer. Et c'eft l'ordre d'une certaine Chevalerie en France, qui portoit pour devife deux navires de couleur noire dans un efcu en champ d'or fait de coquilles de mer, dans lefquelles eftoient deux demies lunes de couleur rouge, pour mémoire de tant de victoires que les Roys de France ont emportez fur les Barbares de l'Orient & de leurs drappeaux qu'ils leur ont enlevez marquez de la figure de cet aftre nocturne; lequel eft l'enfeigne des Turcs, comme l'aigle eftoit des Romains, l'ayant pris de l'ancienne Byzance qui l'avoit pour fes blazons; ainfi que Lypfius dit l'avoir obfervé dans Burbec, & de certaines médailles antiques, au revers defquelles eftoit une demie lune avecques cefte infcription: BYZANTIΩN.

L'Ordre de St-Michel en France.

LOUYS VI tranfporta des Romains aux François la couftume que les Grands ont de por-

ter un collier d'or, lors, dit Gaguin, que le 1 d'Aoust l'an 1469 il institua à Amboise l'ordre de St-Michel, qu'il augmenta de nouvelles constitutions au Plessis lez Tours, donnant pour devise à ceux qu'il admit à ceste Chevalerie le collier d'or tissu de coquilles attachées les unes aux autres; à guise de celles que les Sénateurs Romains portoient sur le bras un peu eslevées en dehors, avec ceste devise: *Immensi tremor Oceani;* provoqué à cela par l'exemple de son père Charles VII, qui avoit en ses enseignes l'image de cet Archange lors qu'il fit son entrée à Rouen, à cause que par un miracle spécial il avoit esté vu sur les ponts d'Orléans deffendant ceste ville-là contre les Anglois en un assaut qu'ils lui livroient. Au commencement le nombre de ces Chevaliers n'estoit que de trente des plus grands & plus vertueux du Royaume, desquels le Roy voulut estre le grand Maistre. Or, ceux qui sont admis à ceste compagnie, s'obligent par promesse particulière d'obéir au Roy & n'en peuvent estre cassez si ce n'est pour crime d'hérésie où de lèze Majesté, où pour avoir quitté son rang en guerre & s'en estre fuy par couardise. Or, lors que quelqu'un estoit mort, il falloit en eslire quelqu'un en sa place, on ne le faisoit point par vœux & suffrages, mais avec des petits billets signez que les Vénitiens appellent balottes, qu'on mettoit en un bassin après que le Chancelier les avoit comptez. Celui qui en tiroit le plus estoit receu

par le Prince en la place du décédé avec ces paroles: *L'Ordre te tient pour frère & compagnon.* C' eſt pourquoi il te donne ce collier, plaiſe à Dieu que tu le portes long temps. Après cela en ſigne d'amitié il baiſe chacun des Chevaliers. Cet ordre a ſon Chancelier, ſon Thréſorier, ſon Porte-baſton nommé St-Michel, & ſon Greffier qui tient regiſtre des noms & beaux exploicts des Chevaliers. Nos Roys honorent encores de cet ordre des Princes eſtrangers en teſmoignage d'amitié, leſquels s'ils ſe veulent déclarer leurs ennemis ils leur renvoyent l'ordre pour eſtre libérez de leur ferment.

L'Ordre des Chevaliers de St-George de Carintie.

RODOLPHE d'Habſpurg, qui fût le premier de la maiſon d'Auſtriche qui parvint à l'Empire; pour deffendre la Hongrie, la Styrie & la Carintie contre les armes des Turcs qui ſembloient les menacer de ruine; inſtitua l'ordre de St-Georges & donna au Maiſtre-Général d'icelui une ville de Carintie de fort belle aſſiette pour y faire ſa demeure ordinaire & l'honora

de la dignité de Prince. Il voulut encore que l'Evesque de la cité, venu d'Auftrie, dépendift de lui pour le temporel avec fes Chanoines, qui furent tranfportez à caufe de cela en la forteresse & portèrent la Croix rouge de St-Georges dans les armoiries de leurs maifons. Et à ce que rien ne manquaft à la fplendeur de ce nouvel ordre, cet Empereur lui transféra les chasteaux & domaines des Toparchs & Cranichbeg tout fraifchement occis avec leurs familles; as-favoir les terres de Trautmandorf, Scarfenech, & de fainƈte Patronille.

Bernard de Luxembourg en fon livre qu'il a fait des Ordres Militaires dit, que celui de St-Georges fut inftitué du Pape Alexandre VI & de Maximilian Empereur contre les Turcs, dont les blazons furent une Croix d'or, avec une couronne dans un anneau d'or.

L'Ordre de la Croix de Bourgongne au Royaume de Thunes.

CHARLES le Quint Empereur & Roy des Efpagnes, après avoir remis Muleaffes Roy de Thunes en fon Royaume, qui en avoit efté chafsé par ceft infigne Corfaire Barberouffe; es-

tant entré en pompe comme victorieux dans Thunes, portant un manteau ſur lequel il y avoit une Croix de Bourgongne, laquelle il avoit accouſtumé de porter en la guerre. Comme il eſtoit d'un grand & magnanime courage & qui deſiroit ſe concilier la bienveuillance d'un chacun, déſirant meſme recognoiſtre la valeur de ceux qui l'avoient aſſiſté en ceſte conqueſte, en mémoire auſſi de ceſte ſignalée victoire, il inſtitua l'ordre de la Croix de Bourgongne l'an 1535 le jour de St-Marie Magdelaine; à laquelle Croix il adjouſta un fuſil qui tiroit des eſtincelles de feu d'un caillou, avec ceſte inſcription: *Barbaria.*

L'Ordre des Chevaliers de St-Eſtienne en la Toſcane.

COSME de Médicis premier Duc de Florence, l'an 1561 inſtitua l'Ordre de St-Eſtienne Pape & Martyr; au jour duquel il avoit gaigné la bataille de Marciano, le 6 jour d'Aouſt, & en la meſme année le Pape Pie IV le confirma. L'an 1561, le premier jour de Février, leur octroya tous les privilèges qu'ont ceux de

Malte fous la reigle de St-Benoift; à condition que tous ceux qui voudroyent eftre de cet Ordre feroyent vœu de charité, chafteté conjugale & obédience, fans admettre perfonne s'il n'eft noble & né en légitime mariage & nommément Catholique et fans note d'infamie. Ils portent une robe de camelot blanc avec une croix rouge fur le cofté gauche, tant au manteau qu'à leur habit ordinaire, & font tenus de porter les armes pour la défence de la foy Chreftiene, tant par mer que par terre & de racheter les prifonniers Chreftiens & fubvenir aux pauvres, & de dire chacun jour cent *Pater nofter* & cent *Ave Maria* pour leur fervice ordinaire; & à certains jours folennels ils font tenus au double; & lors qu'il meurt quelqu'un de la compagnie, chacun doit dire en fon intention cent *Pater nofter* & cent *Ave Maria*, où bien l'office des Morts. Leur grand Maiftre eft le Duc de Florence, la forme de leur croix eft femblable à celle de Malte, ils ont auffi entr'eux des Preftres, & des Frères Servans.

L'Ordre des Chevaliers du St-Efprit, en France.

HENRI III du nom, Roy de France & de Pologne, pour marque d'une éternelle piété &

de la recognoiſſance qu'il déſiroit rendre à Dieu des bienfaits qu'il avoit receus de ſa Majeſté le jour de la miſſion du ſainct Eſprit; ayant eſté en pareil jour eſleu Roy de Pologne, ſuccédé à la couronne de France par la mort du Roy Charles IX ſon frère; & pris naiſſance en meſme jour. Il inſtitua l'ordre des Chevaliers du ſainct Eſprit, l'an 1579 le premier jour de Janvier, à Paris en l'Egliſe des Hermites de ſainct Auguſtin. Cet ordre inſtitué pour l'extirpation des héréſies & pour l'augmentation de la Religion Catholique Apoſtolique & Romaine. Il voulût qu'aux cérémonies ces Chevaliers euſſent chacun un manteau de velours noir, tous parſemez de lys & de flammes en broderie d'or & d'argent, avec un grand collier d'or entrelaſsé de lys & de flammes, au bout duquel eſt une croix de Malte, au milieu de laquelle eſt une colombe. Il y a un livre particulier de cet Inſtitut qui eſt aſſez vulgaire.

L'Ordre des Chevaliers du ſacré ſang de noſtre Seigneur Jeſus Chriſt, à Mantoue.

VINCENT de Gonzague, quatrieſme Duc de Mantoue & ſecond de Montferrat, inſtitua cet

ordre l'an mil fix cens huict aux nopces de fon fils François avec Marguerite de Savoie, pour la défenfe & augmentation de la Religion Chrestienne en inftituant jufqu'au nombre de vingt Chevaliers, lequel ordre a efté confirmé par le Pape Paul cinquiefme. Or, d'autant que ceux de l'Eglife faincť André à Mantoue tiennent qu'ils ont une partie de l'efponge de noftre Seigneur, & trois gouttes de faug que l'on dit avoir efté recueillies par fainct Longis Centenier & Martyr. Il érigea son ordre fur ce fujećt avec cefte infcription: *Nihil ifto trifte recepto*. Et pour le collier, il le fit faire de petites vergettes d'or liées enfemble & du feu au deffus, entremeslées toutefois d'autres pièces où ces mots font efcrits: *Domine probafti me,* voulant par ces fymboles apprendre à ceux de fon ordre qu'au plus fort de leurs adverfitez ils fe devoyent garder la foy & vivre enfemble en amitié & concorde perpétuelle.

L'Ordre des Chevaliers de noftre Dame du Mont Carmel & de fainct Lazare en France.

AU commencement de ce Traićté il a efté parlé de la réunion des deux ordres de St-Mau-

rice & de St-Lazare en Savoye, mais les Chevaliers de St-Jean avoyent obtenu du Pape Innocent VIII auſſi qu'il fuſt réuni au leur pour le regard de la France, ce qu'il retindrent jusques à Amarus le Chaſte. Ceſtui-ci eſtant Chevalier de St-Jean & grand Maiſtre de l'Ordre de St-Lazare, s'efforça de faire rendre à ſes confrères les biens qui leur appartenoyent. Sa mort lui empeſcha de faire réuſſir ſon deſſein, mais de nos jours Philbert de Nereſtam, doué d'autant de piété & de courage, que de force & de modeſtie, a repris les meſmes briſées de ſon prédéceſſeur, bien qu'il ne fuſt Chevalier de ſainct Jean comme lui, & à cet effect s'en alla à Rome vers le Pape Paul V, où il obtint ce qu'il déſiroit & de plus, que d'oreſnavant les Chevaliers François de St-Lazare ſe nommeroyent Chevaliers de noſtre Dame du mont Carmel & de St-Lazare & que pour leurs blazons ils porteroyent au col une croix violette où ſeroit l'image de noſtre Dame & une autre couſue ſur l'un des coſtez de leur manteau, de meſme couleur & figure.

L'Ordre des Chevaliers inſtituez par les Papes.

LES ſouverains Pontifes ont inſtitué pluſieurs ordres de Chevaliers, qui ſont les Chevaliers de Jeſus Chriſt, du St-Eſprit, de St-Pierre, de St-Paul, de St-George, du Pape Pie, de Lorette, de St-Antoine, de Julius & du Lys, Chevaliers di-je les uns Eccléſiaſtiques, les autres layques, tous penſionnaires du Pape, diſtinguez les uns des autres par des croix de diverſes couleurs.

Les Chevaliers de Jeſus Chriſt portent la croix rouge environ telle que la portent les Chevaliers de meſme nom en Portugal, enfermée dans une bordure d'or. Ils furent inſtituez par le Pape Jean XXII, ainſi que diſent François Tarafe & Jean Confetrius dans le Recueil des privilèges des Mendiants.

Les Chevaliers du St-Eſprit, appellez à Rome les frères de l'Hoſpital du St-Eſprit, portent la croix blanche ſur leur robbe, ou ſur leurs manteaux. Jean Azore dit qu'en Saxe il y a un ordre auſſi de Chevaliers du St-Eſprit. Leon X fonda les Chevaliers de St-Pierre contre les Turcs, ainſi que dit Alphonce Ciaconius en l'histoire des Papes & des Cardinaux, lequel le Pape Paul III confirma. Ceux de St-George par Alexandre IV. Le Pape Pie IV, l'an 1560, institua ceux qui portent ſon nom, leſquels il

voulût qu'ils précédaſſent tous ceux des Empereurs & autres Princes & les Chevaliers de Malte meſme, d'autant qu'ils eſtoyent ſes domeſtiques ou commenſaux. Sixte V, l'an 1586, inſtitua ceux de Lorette.

C'eſt ſommairement ce qui se peut dire des Ordres de Chevalerie qui ont eû quelque nom parmi les Chreſtiens. Quant à leurs ſtatuts & conſtitutions particulières, le Lecteur pourra s'en inſtruire plus amplement dans les Autheurs qui ont eſté cottez dans ce petit traicté, lequel ne pouvoit pas permettre d'en traicter plus amplement.

FIN.





